

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



La société Carmat poursuit son développement sur Versailles Grand Parc

François de Mazières, président et Philippe Benassaya vice-président et maire de Bois d'Arcy se félicitent que la société Carmat ait décidé de poursuivre son développement sur le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

L'entreprise française spécialisée dans le cœur artificiel, dont le siège est basé à Vélizy, va installer son nouveau site de production sur le quartier de la Croix Bonnet à Bois d'Arcy .

Les locaux de 1500 m² accueilleront dès la fin de l'année entre 30 et 50 ingénieurs et techniciens. Cette implantation fait suite à l'accord donné par l'Agence nationale de sécurité du médicament pour la poursuite des essais cliniques du cœur artificiel.

Cette installation dans l'une des 19 communes de Versailles Grand Parc témoigne de l'attractivité du territoire de Versailles Grand Parc et concrétise un travail permanent des élus au service du développement économique.

Renseignements sur <https://www.carmatsa.com>.

Relations médias
Echos de villes - Sophie Prévost
sprevost@echosdevilles.com 06.22.93.12.92

Carole Beauchet
Directrice de la communication
carole.beauchet@agglovgp.fr 01.39.66.30.05